

LA GRESLE



BULLETIN MUNICIPAL N° 4

JANVIER 1994



EDITORIAL

" Ne regarde pas seulement ce que la Société peut t'apporter . Regarde aussi ce que toi tu peux lui donner " .

" Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va " .

Dans l'éditorial du précédent bulletin municipal , le N°3 , j'ai défini ce que nous voulons : un village qui devienne de plus en plus accueillant pour les hommes et pour les entreprises , tout en conservant son identité et son âme .

Pour suivre ce programme , nous avons conduit un ensemble d'actions . Elles sont résumées dans l'article du présent bulletin intitulé " **Bilan succinct de quatre années de mandat**" .

Ces travaux et équipements ont pu être réalisés sans accroître la pression fiscale communale et sans compromettre l'équilibre financier de la Commune qui a désormais plus d'atouts pour poursuivre son développement .

En effet , nous sommes dorénavant équipés pour assurer convenablement la scolarité de nos enfants en maternelle et en primaire , pour permettre la pratique des sports en toutes saisons , pour garantir un abri confortable et chaleureux à nos anciens en perte d'autonomie .

Les conditions de la vie quotidienne ont été améliorées , ou vont l'être à court terme , grâce à l'extension des différents réseaux qui sillonnent le territoire de notre Commune : routes et chemins , eau , électricité , téléphone et bientôt , pour le bourg et ses environs immédiats , les réseaux de gaz et d'assainissement .

Le cadre est ainsi tracé pour maintenir et développer , dans toute la mesure du possible , l'activité économique , qui a bien besoin de soutien alors que les difficultés sont croissantes pour notre agriculture familiale , nos petites entreprises , nos artisans , nos derniers commerces locaux .

En outre , sur notre terroir à l'échelle humaine , nous sommes en bonne voie de pouvoir accueillir les citadins , hommes et entreprises , qui vont , de plus en plus , vouloir fuir la vie stressante des villes accablées par l'agitation et le bruit pour se réfugier dans la nature , au calme .

Pour cet accueil , il nous reste notamment à améliorer et développer notre habitat . C'est maintenant la tâche qui nous attend .

Nous comptons pour cela que l'Etat se révèle un partenaire fidèle aux priorités qu'il a lui-même définies . Le gouvernement s'est en effet fixé comme priorité de lutter contre la désertification des zones rurales , contre l'exode rural , pour sauver ce riche patrimoine représenté par notre belle campagne française et pour rétablir l'équilibre entre le monde urbain et le monde rural .

Nous comptons aussi sur votre bonne volonté, mes chers concitoyens , sur votre effort de compréhension face aux véritables mutations que subit notre société dans la période actuelle .

Merci à tous ceux qui comprennent les contraintes et la valeur de la vie en communauté , qui comprennent aussi l'impérieuse nécessité actuellement du soutien mutuel . Merci surtout aux nombreux bénévoles , hommes et femmes , jeunes et anciens , animés par le sens de l'humain et de la solidarité , qui nous offrent la richesse de leur concours en participant activement à l'oeuvre commune .

Le Maire
Marcel PHILIPPE

A handwritten signature in cursive script, reading 'Marcel Philippe', positioned below the printed name.

BILAN SUCCINCT DE QUATRE ANNEES DE MANDAT

" j'aimerais qu'une nation eût la politique de son avenir probable et non celle de son passé ".

Au cours de ces quatre premières années du mandat , les actions entreprises ont été orientées dans quatre directions :

- La sauvegarde des bâtiments communaux , pour la protection de notre patrimoine si précieux .
- Le soutien à l'activité économique , qui rencontre tant de difficultés actuellement
- Le développement des moyens destinés aux activités sportives et culturelles , indispensables à l'épanouissement de nos jeunes dans une ambiance saine .
- L'amélioration des conditions de vie , liées à l'environnement .

Nous avons relativement beaucoup fait , compte-tenu des moyens financiers limités de notre commune rurale qui n'a ni grands commerces ni un réseau d'entreprises importantes .

Le bilan peut se résumer comme suit :

I) BATIMENTS COMMUNAUX :

- Début de rénovation de l'église : réparation de la toiture . Remise en état du système électronique de fonctionnement des cloches et horloges , remplacement des cadrans. Réfection complète de l'installation électrique et , simultanément , mise en place par la paroisse d'un nouveau système de sonorisation .

- Rénovation complète , et bien réussie , de l'intérieur de notre belle chapelle de la Madone .

- Complète rénovation de la salle des sociétés .

- Remplacement de la chaudière des bâtiments mairie - école .

II) ACTIVITE ECONOMIQUE :

- Réalisation de deux opérations successives dites " F.A.D.E.L " pour permettre , avec le concours financier du Conseil Général et du Conseil Régional , à la **S.A.R.L CARRET** de s'installer dans de nouveaux locaux pour développer son activité avec des embauches supplémentaires.

- Extension du réseau goudronné de la voirie , en faveur de tous les usagers et notamment des agriculteurs qui sont conduits à utiliser des équipements de plus en plus encombrants .

- Aménagement , par les soins du département , de la route départementale 82 entre " **Quatre Croix** " et le carrefour " **Chez Pradet** " .

- Achat d'une parcelle de terrain de 2 ha pour faire face à toute éventualité .

III) ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES :

- Construction de la salle omnisports qui fonctionne à plein régime toute la semaine . Elle répond ainsi aux besoins des sociétés sportives : basket avec ses douze équipes engagées en championnat , tennis , badminton . En outre , elle permet , durant la mauvaise saison , les

activités physiques des élèves de nos deux Ecoles et , en tous temps , les séances de gymnastique des dames . Enfin , elle convient pour les importantes manifestations qui exigent un grand espace .

- Construction d'un terrain de sports avec court de tennis , jeu de boules et mini-terrain de football .

- Concernant la scolarité en maternelle et en primaire , pour compléter la classe maternelle de l'école publique qui avait été rénovée , aménagement - rénovation de toutes les autres classes des deux écoles publique et privée pour notre effectif total de quatre vingts élèves .

- Institution d'une cantine-garderie qui fonctionne chaque jour d'école pour une vingtaine d'enfants , sous l'égide d'une association créée par les présidentes des parents d'élèves des deux écoles publique et privée réunies dans l'amitié .

- Création d'un bulletin municipal , pour la liaison entre le Conseil Municipal et la population .

IV) ENVIRONNEMENT :

La principale opération est représentée par l'aménagement , au débouché du chemin " **des Clous** " , d'un carrefour-parking qui a remplacé un tènement immobilier en complet abandon , lépreux et inutilisable .

Les réseaux électriques ont été enterrés sur la rue principale entre la " **place de l'église**" et " **Ronchevol** " , en profitant de la tranchée creusée pour le remplacement de la conduite d'eau vétuste de 60 mm de diamètre par une conduite de 125 mm . L'éclairage public a été sérieusement amélioré sur le bourg et il a été étendu aux abords . Nos chemins et nos hameaux sont maintenant bien repérables depuis la pose des panneaux indicateurs .

Le grave problème des déchets de tous ordres , à l'étude et traité depuis quelque temps aux plan national et départemental , a reçu , dans la Commune , les premières solutions par évacuation sur un site agréé des ordures ménagères et par la mise en place de conteneurs permanents hors du bourg .

Le réseau d'eau potable continue de s'étendre et desservira bientôt les toutes dernières maisons de la Commune qui constituent des cas particuliers .

Le gaz naturel fera son entrée à **LAGRESLE** début 94 et , dans un premier temps , alimentera les maisons du bourg dont les occupants le demanderont .

Enfin , au titre de la qualité de la vie , il faut citer le service de portage des repas à domicile mis en place sur l'ensemble du Canton .

V) PROJETS :

Les projets font partie du bilan car , avant d'être adoptés par le Conseil Municipal , ils sont nés d'une idée qui est d'abord analysée , puis mûrie . Si elle est retenue , elle est mise au point au plan technique (comment faire ?) et au plan financier (qui subventionnera ? par quelle procédure ? la Commune pourra-t-elle payer le reliquat ?) .

Ainsi , deux sérieux projets sont à l'étude depuis plusieurs années . Leur exécution a été décidée par le Conseil Municipal .

L'un commence d'être réalisé : **la restructuration de l'ancien presbytère** .

Le rez de chaussée va être aménagé pour la Mairie qui manque actuellement d'espace et de facilités d'accès . Le concours financier du Conseil Général a été demandé pour cette opération .

Les deux étages vont être aménagés pour y installer en tout quatre logements (deux F2 et deux F4) . Ces travaux sont financés par la société HLM " **Le Toit Familial** " qui va ensuite assurer la gestion de ces logements .

Le deuxième grand projet concerne **l'assainissement** : l'actuelle station d'épuration , qui a fait son temps après avoir rendu de grands services , va être remplacée par une station moderne , de plus grande capacité et implantée en zone très basse . Le réseau actuel sera étendu pour drainer notamment tout le versant sud du bourg .

Pour terminer , un simple rappel sur les **impôts locaux** . Le montant de ces impôts résulte de la multiplication de deux chiffres :

- D'une part , **les bases d'imposition** , qui évoluent en fonction de la loi et des changements apportés à l'état des lieux .

- D'autre part , **le taux fixé par le Conseil Municipal pour chacune des quatre taxes** (habitation - foncier bâti - foncier non bâti - taxe professionnelle) .

Pour LAGRESLE , au cours de ces dernières années , le Conseil Municipal s'en est tenu , dans l'ensemble , à de très légères majorations de taux , inférieures aux pourcentages annuels d'inflation .

Ainsi , toutes les opérations réalisées au cours de ces quatre années l'ont été partiquement sans augmenter la pression fiscale et en maintenant l'équilibre financier de la Commune .

Enfin , dernière précision , en ce mois de Décembre 93 , le Conseil Municipal n'a pas été saisi d'autres projets importants .

Marcel Philippe .

COMMUNAUTE DE COMMUNES : OU VA T'ON ?

La loi du 6 FEVRIER 92 , relative à l'Administration territoriale de la République stipule : *"La Communauté de Communes a pour but d'associer des Communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace " (art. L 167-3).*

Après une intense réflexion , le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de **LA GRESLE** à la Communauté de Communes regroupant les **9 Communes du Canton de Belmon** .

Il est clair que cette réflexion n'a pu être qu'abstraite puisqu'il s'agit d'une création .

Où cela peut-il nous conduire à long terme ?

Quelle est la finalité de cette nouvelle organisation du territoire ?

Où veulent en venir nos différents gouvernants .

Autant de questions importantes qui , pour le profane , restent sans réponse mais qui suscitent des inquiétudes et soulèvent d'autres interrogations ô combien importantes pour les hommes de terrain que nous sommes:

- Quel va être le sort , l'avenir des petites Communes dans ces Communautés ?
- Quel va être l'avenir des " minis " Communautés face aux Communautés importantes (importantes démographiquement , économiquement , industriellement)?
- Est-ce , entre autre , pour nous mettre au diapason de nos partenaires européens ?
- N'y aura t-il pas , à moyen terme , une autre,organisation du territoire ?
- A moyen ou long terme , chaque Commune pourra t-elle conserver tous les services qu'elle offre encore à ses habitants : Ecole , services publics , etc...?

Nous aurons les réponses au fur et à mesure du fonctionnement de ces Communautés de Communes .

Habiter à **LA GRESLE** , nous faisons le maximum pour que cela reste une réalité .

Mais il serait dommage que les efforts locaux soient réduits à néant pour réaliser un objectif qui n'apporterait pas un plus à nos concitoyens .

Il n'est pas question pour nous de défendre un esprit de clocher .

Mais il n'est pas question , non plus , de sacrifier notre village sur l'autel de l'internationalisme .

L'effort , oui , mais l'effort partagé .

La solidarité , oui , mais la solidarité partagée .

Les gains , oui , mais les gains partagés .

Ces réflexions , ce sont celles que j'ai recueillies au hasard des conversations avec certains d'entre vous , quand nous avons abordé ce sujet .

Je pense que les hommes politiques ont eu les mêmes " remontées " .

Y ont-ils répondu ? A ma connaissance , non .

C'est dommage car , de ces réponses , dépend l'adhésion (ou non) des Français à une telle entreprise .

C. Sabatin

L'EAU , L'ASSAINISSEMENT : LE PRIX FORT !

De par la volonté des Pouvoirs Publics qui préconisent un budget séparé pour l'eau et pour l'assainissement , de par les problèmes de pollution qui prennent de l'ampleur , le prix de l'eau et la taxe d'assainissement vont subir des modifications .

L'EAU :

C'est la **SDEI** qui a mis en place un nouveau système de tarification qui verra disparaître la seule notion de forfait . Dorénavant , la notion de consommation réelle sera , elle aussi , prise en compte .

L'ASSAINISSEMENT :

C'est surtout ce qui nous intéresse puisque c'est la Commune qui est pilote .

L'Etat a voulu dissocier le budget " **Assainissement** " du **budget général** de la Commune .

Là encore , comme pour l'eau , l'Etat a voulu que seuls les usagers soient les acteurs des dépenses et des recettes ayant trait à l'assainissement .

Budget séparé , cela veut dire que l'amortissement des installations , voire à long terme les investissements , devraient être supportés uniquement par ce budget .

Il est clair qu'à court terme , et même à long terme pour les petites Communes , ce sera difficile , voire impossible .

Comment , avec un petit budget , investir dans une nouvelle station d'épuration ?

C'est pour cela que certains transferts seront autorisés .

Mais , cette mise en place d'un budget annexe oblige toutes les Communes de France à revoir à la hausse , le montant de la taxe d'assainissement .

Dans un premier temps , le Conseil Municipal l'avait porté de **0,90 Fr à 1,40 Fr** .

Récemment , le Conseil a voté pour **1,60 Fr** .

Il faudra arriver à **2,00 Frs** , et **peut-être plus** , et nous avons préféré le faire par étapes .

Mais , là encore , le Conseil Municipal n'a pas le choix .

La décentralisation a ses limites !

ASSOCIATION DU RESTAURANT ET DE LA GARDERIE SCOLAIRES

Née de la volonté des responsables des deux écoles (enseignants et Parents d'élèves), cette Association a vu le jour le 10 Septembre 1993 grâce au soutien actif du Conseil Municipal qui a mis à disposition les locaux, le matériel et le personnel nécessaires.

Tous les enfants scolarisés à LA GRESLE peuvent être accueillis à la garderie, à partir de 7H30 le matin et jusqu'à 18H30 le soir, et au restaurant scolaire, Salle Communale, moyennant une cotisation annuelle de 60 Frs par famille. Le prix du repas, préparé et livré par un traiteur agréé, est actuellement de 16 Frs.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de ces deux nouveaux services et la surveillance des enfants, la Commune emploie deux personnes en Contrat Emploi Solidarité:

* Mme Sylvie DONNARS, demeurant à Jarnosse

* Mme Françoise DUBOST, demeurant à COURS-LA-VILLE

18 enfants en moyenne déjeunent chaque jour au restaurant scolaire, dans la joie et la bonne humeur; nul doute que ce service était très attendu des familles, à qui il facilite grandement la vie.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier nos élus qui ont accepté de nous donner les moyens de réaliser notre projet, permettant ainsi de réunir tous les enfants du village.

Les responsables:

Présidente: Mme Isabelle DUJELET	TEL: 74.64.39.08
Vice-Présidente: Mme Danielle GUILLEMIN	TEL: 74.64.48.37
Secrétaire: Mme Dominique DUMAS	TEL: 74.64.15.65
Secrétaire-adjointe: Mme Chantal THEVENIN	TEL: 74.64.05.30
Trésorier: Mr Ludovic DUMAS	TEL: 74.64.15.65
Trésorière-adjointe: Mme Bernadette JOLY	TEL: 74.89.82.85

"L'OASIS"

La Maison de Retraite " L'Oasis " de La Gresle offre à tous , dans un parc verdoyant , des locaux agrandis et rénovés depuis peu apportant ainsi tous les agréments souhaitables dans la vie quotidienne des pensionnaires .

Le Personnel assure , de jour comme de nuit , la surveillance et les tâches hôtelières nécessaires au bien-être de tous .

La capacité d'accueil de l'Etablissement est de 40 pensionnaires .

Chaque chambre est équipée d'un cabinet de toilette avec W .C , de prise téléphone et télévision , de sonnette d'appel .

Un monte-charge assure la liaison entre le rez de chaussée et le 1er étage .

La situation de chaque pensionnaire est suivie quotidiennement avec beaucoup d'attention à tous les points de vue y compris , bien entendu , au plan de l'état de santé , dans une ambiance chaleureuse et familiale .

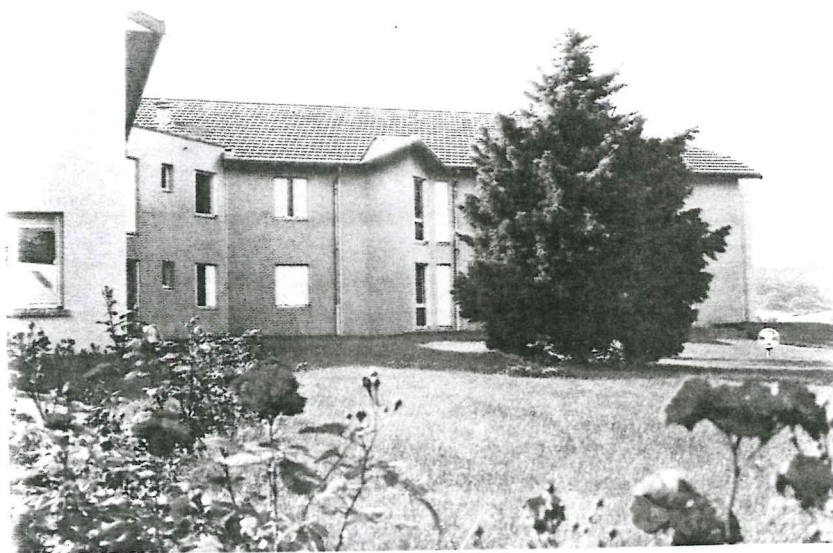
Le prix de la journée 1994 est de 175 Frs . Il comprend :

- l'hébergement .
- les repas .
- la blanchisserie , y compris le linge personnel .

Pour tous renseignements , veuillez contacter la Directrice , Madame **Martine MARCHAND** au 74.64.10.26 .

L' OASIS.....

Vue sous deux angles différents



EMMAUS.

Chaque année , pendant les vacances d'été , un ramassage était organisé pour **Emmaus** ce qui permettait en cette période , de faire un grand nettoyage .

Cette année , pour diverses raisons , cela n'a pas été possible .

Nous remercions Mr le Maire et les membres du Conseil Municipal pour l'attribution d'un local en annexe de la salle des sports qui nous permettra d'avoir un dépôt permanent et de procéder à de plus fréquentes collectes .

Le **14 Décembre** , des responsables **d'Emmaus de Roanne** sont venus pour une réunion d'information et lancer le départ d'un groupe de personnes de notre village décidé à aider et à participer à ce grand mouvement de solidarité .

Le mouvement **d'Emmaus** est né en **Novembre 1949** de la rencontre d'hommes ayant pris conscience de leur situation privilégiée et de leur responsabilité sociale devant l'injustice .

Le premier moyen d'action du mouvement , partout où cela est possible , est le travail de récupération et de remise en état d'objets les plus divers dont la valeur permet ensuite des interventions d'urgence au secours des plus démunis .

Nous avons appris à connaître le manifeste universel et le règlement intérieur du mouvement Emmaus , son organisation et son implantation en France et dans le monde , ses actions humanitaires , le fonctionnement en particulier des amis d'Emmaus en Roannais , diverses questions et besoins .

Une question préoccupante pour tous : que devons-nous accepter ou refuser sans mécontenter personne ?

En principe , nous prenons tout mais pas de matelas et sommiers tachés , pas de pneus ni de chaussures usagées , le papier avec modération (il est collecté mais redonné gratuitement) , vêtements propres usagés pour les chiffons , appareils ménagers , vaisselle , bibelots , jouets , meubles , ferrailles ,Un tract sera édité .

Les bases du démarrage d'un dépôt local est acquis . Début Janvier , nous nous retrouverons pour le grand départ .

Le responsable local : **Joseph BOUQUIN** ; Tel : **74 . 64 . 26 . 69 .**

DE LA GRESLE AU CANADA :

6 MOIS D'EXPERIENCE POUR UN JEUNE AGRICULTEUR.

Du **18 AVRIL** au **20 OCTOBRE 93** , Damien MONCORGE , après un BTA polyculture-élevage , a accompli un stage au **CANADA** .

LA GRESLE : Damien est en GAEC sur **109 ha** , avec **85** vaches allaitantes .

CANADA : Son exploitation d'accueil : **1 300 ha** (et oui !!) avec **90** vaches allaitantes et **35** laitières . Moitié culture et moitié pâturage

En vrac , les réflexions de Damien :

" De partir là-bas , m'a permis de connaître des jeunes de Bretagne et de Vendée . Je me rends compte aujourd'hui qu'ici on est en retard sur la Bretagne , où ça bouge beaucoup ... Et partir 6 mois de chez soi permet de faire le vide . Cette coupure est profitable et permet de prendre du recul " .

" On comprend ainsi mieux qui sont nos concurrents " .

" Pour l'avenir , il est important d'avoir des notions d'anglais , pour les vacances , ou pour lire certaines notices , par exemple . Sur les marchés , aussi on aura de plus en plus de relations avec des marchands qui parlent anglais . A St-Christophe , il y a des marchands italiens qui parlent anglais " .

" Ils travaillent souvent le dimanche , ils ont beaucoup plus de travail que nous et sont bien plus débordés ... Et ils rencontrent moins d'amis ... Ils ne sont pas plus heureux que nous ... "

Une expérience très enrichissante que Damien souhaite à tous les jeunes .

UNE VIEILLE TRADITION

"LA LESSIVE du LUNDI de PAQUES"

Le terme " **tradition** " est peut-être quelque peu exagéré; sans doute serait-il préférable d'appeler cette coutume , une ancienne habitude.

Il s'agit évidemment des années " **Trente** ".

En effet , chaque Lundi de Pâques , les ménagères du Bourg faisaient la grande lessive . Levées de bonne heure , il fallait allumer la chaudière , installée dans la cour , pour faire chauffer une abondante quantité d'eau dans laquelle on mettait tremper le linge sale , en particulier , les draps , les rideaux , les torchons , les serviettes , etc....

Il importait d'alimenter régulièrement le foyer de la chaudière en y engouffrant des rondins de bois bien secs , découpés à la scie . La surveillance du feu et de l'ébullition de l'eau était d'une grande importance.

Puis durant toute la matinée , ces dames devaient savonner le linge , le rincer et l'étendre dans des corbeilles . Ces corbeilles de linge étaient chargées sur des brouettes qu'on appelait alors " **les barottes** " . et je me revois encore pousser la brouette de ma mère dans le chemin des " **Grandes Terres** " qui conduit à l'**étang du Château** . La plupart du temps , plusieurs laveuses se retrouvaient agenouillées devant leur planche à laver plongée dans l'eau claire de cette magnifique réserve d'eau devenue depuis quelques années , un très joli décor d'un parc d'attractions pour les enfants et leurs parents.

On entendait alors claquer les **battoirs** (appelés aussi " **batillons** ") manipulés fermement pour rincer le linge et le débarrasser de toutes ses impuretés et de son savon . Ces claquements s'accompagnaient souvent de bavardages , de cris et de rires car nos lavandières se racontaient les dernières nouvelles du Bourg , et souvent aussi des histoires drôles , des " **potins** " amusants qui jetaient le trouble dans l'application et l'attention des laveuses . Il leur arrivaient alors dans cette folle ambiance , d'échapper leur savon ou quelques pièces de linge qui s'en allaient flotter au fil de l'eau . On devait alors faire preuve d'imagination et de prouesses afin de récupérer savons et linge qui , tout en batifolant dans l'eau de l'étang , semblaient narguer leur propriétaire .

A quatre heures , on buvait le café et l'on mangeait les biscuits dans la bonne humeur .

La lessive terminée , on chargeait à nouveau les corbeilles et il fallait pousser fortement la brouette pour remonter au Bourg . La montée était raide et je devais , pour ma part , faire de nombreuses pauses afin de reprendre mes forces tout en maudissant les fabricants de l'Univers qui auraient bien dû ne fabriquer que des routes et des sentiers tout plats .

Parfois aussi , les laveuses du Bourg allaient rincer leur lessive au bas de la rue " **St Jean** " où deux petits bassins avaient été aménagés sur la rivière , de part et d'autre du chemin qui conduit du Bourg de **LAGRESLE** à la " **Croix de Mulsant** " . Il semble que les laveries de cet endroit charmant étaient réservées à certaines personnes du coin .

Pour ma part , j'aimais bien quand ma mère décidait d'aller laver son linge à la rue " **St Jean** " où elle retrouvait une de ses meilleures amies : **la mère Sadot** que tout le monde connaissait bien à **LAGRESLE** . Pour remonter la brouette , c'était , je dois l'avouer , encore plus pénible que de revenir de l'étang du **Château** , mais je ne m'en suis jamais plaint .

De retour à la maison , on devait étendre le linge tout mouillé sur un étendage fait de fil de fer tendus sur des piquets , lesquels , bien que branlants , ne faillirent jamais à leur mission .

Voici comment se passait la journée du Lundi de Pâques jusqu'à 17 heures....car ensuite , il fallait bien réserver un certain temps pour aller " **faire sauter les oeufs....!** " .

*Il m'arrive souvent de revivre toute cette époque et ces souvenirs de ma jeunesse s'ajoutent à tous les autres dont l'ensemble fait que j'aime toujours profondément mon village de **LAGRESLE** .*

Elie Denis.

SOCIETE DE CHASSE :

" LA MONTAGNARDE "

Notre Société , qui approche ses soixante années d'existence , se porte bien cette année encore avec 42 chasseurs .

Notre bureau , depuis 4 ans , se compose de :

- Président d'honneur : **BOURBON Charles.**
- Président actif : **CHAVANY Charles .**
- Vice-Présidents : **DELETRE Joseph - MONCORGET Gérard .**
- Trésorier : **MAINARD Louis .**
- Trésorier adjoint : **GAUTRON Jean .**
- Secrétaire : **DELETRE Henri .**
- Secrétaire adjoint : **LABROSSE Joseph .**
- Membres du C . A : **DELETRE Jean-Paul - CHAVANON Charles .**

Par ce bulletin , le Bureau remercie très chaleureusement tous les propriétaires qui nous autorisent à passer sur leurs terrains .

Nous chassons sur environ 1 200 hectares .

Tous les ans , un repas réunit propriétaires et chasseurs pour déguster les chevreuils tirés au cours de la saison . Cette rencontre renforce les liens d'amitiés qui existent entre nous et contribuent à la bonne marche de la Société .

Les **16/17 JUILLET 94** , aura lieu notre traditionnel "**Ball trap**" qui connaît toujours un vif succès . Avec le bénéfice de cette fête , nous récompensons les propriétaires avec des lots en nature et nous faisons des lâchers de gibier pour agréments et repeupler notre chasse .

La saison 93/94 , avec le mauvais temps , n'a pas été aussi bonne que les deux dernières années :

- Moins de lièvres .
- Pratiquement pas de lapins (la " mixo " réapparaît sitôt que le lapin se développe).
- La perdrix revient petit à petit avec les restrictions que nous imposons , mais elle est difficile à approcher .
- Le chevreuil , quant à lui , est toujours en augmentation et provoque des dégâts sur les jeunes plantations .

Pour terminer , nous voulons remercier Mr le Maire et les Conseillers pour l'appui et le soutien qu'ils nous apportent lors de nos manifestations .

Nota : Vous ne trouverez , dans ce bulletin , que l'article sur la Société de chasse .

En effet , nous avons pris comme principe d'ouvrir le Bulletin municipal aux Sociétés de LA GRESLE , tous les deux ans . Or , dans le Bulletin N°3 , par suite d'un " loupé " , il manquait la Société de chasse . Il convenait de réparer l'injustice , ce qui est fait .

ELLE VEILLE SUR NOUS **DEPUIS 115 ANS !!**

On parle beaucoup de la **Madone** depuis quelques mois.
Connaissez-vous son histoire ?
La voici d'après quelques documents d'époque.

En 1876 , eut lieu dans notre village une Mission prêchée par trois pères dominicains de Lyon , les pères Antelme , Chrisostome et Philippe. Ce fut un " véritable ébranlement de la paroisse " et , au moment des adieux , un des pères croit pouvoir proposer aux participants la construction d'un monument à la gloire de Marie rappelant à tous , et pour longtemps , ces trois semaines de réflexion et de prières. Dans l'église même , immédiatement , une souscription est ouverte. De nombreuses quêtes vont être faites par la suite et rencontrer beaucoup de générosité de la part de tous.

Sur un terrain dominant notre village , on décide d'ériger une statue de la Vierge et , pour que tous l'aperçoivent ,il fallait la mettre sur un piédestal en harmonie avec l'ensemble.

La statue est commandée aux ateliers de Monsieur Jacquet , à Lyon . La commission des Fabriciens accepte le plan qui a été dressé et sera exécuté par Mr Lafont du Cergne; elle fournit tous les matériaux , sauf les pierres de taille de St Maurice , les pierres de granit de Mésilly et celles de Volvic , et la main-d'oeuvre .

Nos aïeux participent activement à la construction. En effet , les hommes et jeunes gens offrent des journées de prestation pour aplanir le terrain et transporter les matériaux.

Les premiers jours de Juillet 1877 , les femmes et les jeunes filles répondant à l'appel de Monsieur le Curé , font la chaîne , pendant plus de trois heures , pour transporter l'eau nécessaire à la préparation de la chaux devant servir aux fondations.

" Elles étaient près de 200 et 45 " pièces" d'eau sont passées dans leurs mains ".

En 1878 ,le socle de forme octogonale est prêt , la statue peut arriver.

Le 13 Août 1878 , toute la population , prêtres et enfants de chœur en tête , part en procession en priant en chantant jusqu'à la limite de la paroisse au lieu-dit " **la Souchonnière**". Il est 10 heures ce 13 Août , la statue venant de Lyon doit arriver de St Victor , posée sur un char magnifiquement orné et tiré par 2 forts chevaux conduits par **Mr François Magnin**.

Elle arrive à 17 heures seulement; trop tard pour l'installer sur son socle; elle passe la nuit dans la cour du presbytère.

Le lendemain 14 Août , après les messes , une foule considérable la conduit par la route , passant par la croix de la Raison et le joli bois de pins.

" La Madone fut hissée sur son piédestal et de nombreux vivats l'acclamèrent; les trois pères dominicains et le clergé de la paroisse entonnèrent un vibrant Magnificat repris par la

foule. Et le 15 Août après-midi , la bénédiction solennelle du monument eut lieu . Cinq mille personnes se répartirent en ordre sur la colline environnante. Mr Accary , curé de la paroisse , est entouré de nombreux prêtres des paroisses voisines et de la fanfare de Thizy . Il bénit le sol , le monument , la Madone elle-même du haut de la galerie ".Toute sa paroisse est sous ses yeux dans un paysage superbe qui n'a pas changé .

Le 16 Août , fête de St Roch , patron de la paroisse , nouvelle procession avec messe célébrée à un magnifique reposoir dressé au pied du monument .

Et le 17 Août , Monseigneur Dubuis évêque de Galveston (port du Texas aux Etats-Unis) vient donner la confirmation à la paroisse de La Gresle ." Procession à la Madone où furent renouvelées les bénédictions de l'avant-veille;sermon vibrant dit d'une voix claire et distincte du haut de la galerie par le père dominicain Philippe à une foule attentive et recueillie , aussi nombreuse que l'avant-veille 15 Août ".

Voilà l'histoire de notre Madone.

Ce que les documents d'époque consultés ne disent pas , c'est l'orage qui s'est abattu sur toute cette foule dont faisait partie ma grand'mère en robe de communiant !.....

Simone Philippe.



LE TRAVAIL ET L' AMITIE : CE QUE L'ON NE VERRA PLUS !!!

Notre société a beaucoup changé !

Nous vivons à cent à l'heure . Nous sommes appelés , pour beaucoup , à nous déplacer pour notre travail . Nous éprouvons le besoin ~~de~~ nous déplacer pour faire nos achats.

Après tous ces déplacements , c'est la télé qui nous calfeutre à la maison.

En un mot , nous ne prenons plus le temps de " faire une pause " .

Il en était tout autrement " dans le temps " .

Ce temps n'est pas si lointain puisque j'en ai été le témoin et un des acteurs .

Rappelez-vous ?

Pendant de nombreuses années , *LAGRESLE* vivait au rythme des métiers à tisser , des usines et des " **façonnières** " .

Au fur et à mesure , les usines ont disparu , les façonnières aussi .

Mais , ce travail " à domicile " des façonnières permettait un contact incessant avec les habitants du village . C'était d'autant plus facile si le patron était accueillant , jovial : un type bien , quoi !

Et c'était le cas d'un des derniers façonnières de *LAGRESLE* : GERMAIN , le "tisseur de la place " .

Autour de lui , autour de son "usine " , s'était créé un véritable noyau d'amis que les nombreuses années d'activité n'avaient pas altéré (bien au contraire). Un trio formait le noyau dur .

D'autres gravitaient autour et j'ai eu l'honneur d'être accepté parmi eux et de faire partie de cette " famille " .

Quel plaisir de se retrouver ensemble soit dans l'usine , soit dans la cour de la Coop .

Les discussions allaient bon train , des sujets les plus sérieux aux blagues les plus osées , en passant par les nouvelles du village .

Les visiteurs occasionnels étaient nombreux et variés : des Lyonnais en période de vacances , des représentants qui passaient à la Coop , le père **TURLIN** , tout un échantillon de la population de *LAGRESLE* qui venait enrichir notre " **mini-assemblée** " .

Mais , à y regarder avec du recul , quelle richesse dans ces " **rèunions** " entre véritables copains .

Même si nous n'avions que des banalités à échanger , c'était le contact qui était recherché .

Seulement , l'heure de la retraite a sonné pour **GERMAIN** et les navettes ont cessé leur aller-retour au printemps 75 .

Avec cette retraite , c'était une page de l'histoire du village qui se tournait car , non seulement c'était le tissage qui mourrait , mais c'était aussi les " **habitudes** " des copains qui en prenaient un coup .

C'était un événement d'importance pour le village et la presse ne s'y est pas trompée puisque le **PROGRES du 14 MAI 75** consacrait un long article , avec photo , en page régionale , à l'arrêt des métiers de **GERMAIN** .

Prendre le temps de vivre tout en travaillant , c'est ce qu'ils ont fait et c'est ce que faisaient nos anciens .

Ils avaient enlevé de leur vocabulaire les expressions : " je n'y arrive plus " ; " je suis en retard " ; " j'ai encore tout ça à faire " ; " Une autre fois , car je suis à la bourre " ; alors que nous , nous n'en connaissons pas d'autres .

A **LAGRESLE** , deux époques ont pris fin simultanément :

- Une manière de travailler .
- Une manière de vivre .

Cette simultanéité s'explique , en partie , car la façon de vivre est souvent la conséquence de la façon de travailler.

Avec ces disparitions , c'est un peu du particularisme de **LAGRESLE** qui disparaissait .

*Mais que **BRASSENS** avait raison quand il chantait : " LES COPAINS D'ABORD "*

Claude Sabatin .

PETITE HISTOIRE DES NOMS DE FAMILLE

NOMS LIES A L'ORIGINE

L'essor démographique qui succéda aux siècles du haut Moyen Age, la révolution urbaine qui dota les villes de chartes les affranchissant de beaucoup d'obligations, leur activité intense dans toute la France, provoqua dès le XIIe siècle, un important mouvement migratoire; beaucoup de ruraux quittèrent leur campagne pour venir se fixer dans les centres urbains où, déjà, la vie était moins difficile et le travail abondant. Les nouveaux venus recevaient en surnom celui de leur village d'origine.

Dans un rayon beaucoup plus restreint, autour du village lui-même, les gens donnaient leur "nom d'origine" à ceux qui avaient leur maison située à un lieu-dit des alentours. Ces "lieux-dits" étaient des carrefours de chemins, le confluent d'un ruisseau et d'une rivière, un accident de sol quelconque, un bois, etc;.. La plupart du temps, la façon dont ils étaient désignés les décrivait. Il est souvent impossible, dans ce cas précis, de savoir s'il s'agit d'un nom d'origine ou simplement du lieu où un habitant du village était venu s'installer.

Quelques exemples:

BORDE: maison champêtre, chaumière.

DELAGE: de la haie. Indique qui demeure auprès de.

DELAITRE - DELETRE: aître=portique, parvis d'église. Désigne qui demeure auprès, ou qui possède une maison pourvue d'un portique.

POYET: forme locale de puy=hauteur, et terminaison diminutive=petite colline. Qui y demeure ou en est originaire.

NOMS LIES AU METIER OU A LA SITUATION SOCIALE

...ou surnoms donnés d'après l'outil familial ou le produit.

BERGERON: petit berger

CHERPIN: de charper=carder

FOURNIER: le boulanger qui, au Moyen Age, cuisait le pain au four du seigneur.

GACHON: guetteur en dialecte méridional.

HUSSON: de husser=nettoyer, ramoner, et aussi s'agiter. Désignerait un personnage particulièrement propre, un ramoneur, ou quelqu'un de remuant.

LARDET: diminutif de marchand de lard.

NOMS DE BAPTEME

Très souvent héréditaire d'aîné en aîné, ils devinrent tout naturellement noms de famille.

MELIN: abréviation masculine d'Amélie, nom de baptême.

SOBRIQUETS

Liés au caractère ou aux particularités physiques. On peut émettre des hypothèses, mais l'interprétation demeure hasardeuse. Un sobriquet est en principe malicieux, bien que certains aient pu être attribués avec sincérité et comme reflet sincère de la personne.

BOILEAU: celui qui boit de l'eau...ou celui qui n'en boit jamais!

BOUQUIN: petit bouc. Personnage doué du même tempérament que cet animal.

NOS LIEUX-DITS

BOISSERAT:de boissier - Désignerait des terrains plantés de bois

LES CLOUS:de clousier,closerie - Vignoble;petite exploitation rurale délimitée.

PRALONG:le long pré

SATTENDRAS:La maison Deville située au village de Sattendras était un rendez-vous de chasse."On s'attendra à la maison Deville" se disaient les chasseurs. Le mot souvent répété devint "Sattendras".

VALIN:désignerait un petit val.

LIVRET DE FAMILLE

L'IDEE LUMINEUSE D'UN OBSCUR FONCTIONNAIRE...

S'il avait toujours existé,il aurait facilité la tâche de bien des passionnés de généalogie.Mais si l'état-civil est apparu en France en 1308,les registres étant tenus à l'époque par le Clergé,le livret de famille est apparu il y a à peine plus de cent ans.On le doit à un nommé Métayer,secrétaire de mairie parisien.Ayant remarqué que très fréquemment les actes d'état-civil comportaient de nombreuses erreurs de noms et de prénoms,il propose à la Chambre des députés de rassembler en un seul document les trois grandes phases de l'existence:naissance, mariage,décès.

C'est en 1877 que Jules Simon,alors président du Conseil,donne l'autorisation à "l'auteur" d'éditer et de vendre son livret de famille.

Pour Métayer fortune est faite:le document sera désormais remis à tous les jeunes époux.



LE FACTEUR SONNE DEPUIS 1830

Vers 1650 quatre bureaux de poste parisiens relient la capitale à la province et l'étranger.Mais intra-muros,c'est le néant.

La "petite poste" comble cette lacune en 1653 et l'on voit apparaître les premières boîtes aux coins des rues.Vers 1780,Paris compte plus de cinq cents boîtes pour la petite poste et trente-huit pour la grande.

Mais,pour recevoir du courrier,il faut encore se rendre poste restante ...et deviner que les plis vous y attendent.En 1829,une loi crée un corps de 5000 facteurs pour desservir les 35000 communes rurales dépourvues d'établissement postal.Enfin,le courrier est distribué à domicile;Le premier timbre,à l'effigie de la reine Victoria,ne tarde pas à apparaître en Angleterre.

La France l'imitera en 1848:la série des Cérès suscite immédiatement des vocations de philatélistes.En 1989,l'idée du timbre autocollant permet à un jeune chômeur de décoller...

Danielle Guillemin





ETAT - CIVIL 1993

NAISSANCES

PERROT Nicolas
06.05.1993
de Michel et Christiane DUBUIS

ROANNE
Les Allaires

BADOLE Noémie
31.08.1993
de Marc et Françoise VERMOREL

ROANNE
Le Bey

MARIAGES

ROSNOBLET Xavier
DESPORTE Lysiane
19.06.1993

LA GRESLE

CHEVRON Sylvain
MURARD Madeleine
10.07.1993

LA GRESLE

ROCHARD Laurent
POLLOCE Fabienne
24.07.1993

BOURG-DE-THIZY

PRALUS Hubert
MURARD Denise
28.08.1993

LA GRESLE

VERMOREL Frédéric
VAGINAY Nathalie
04.09.1993

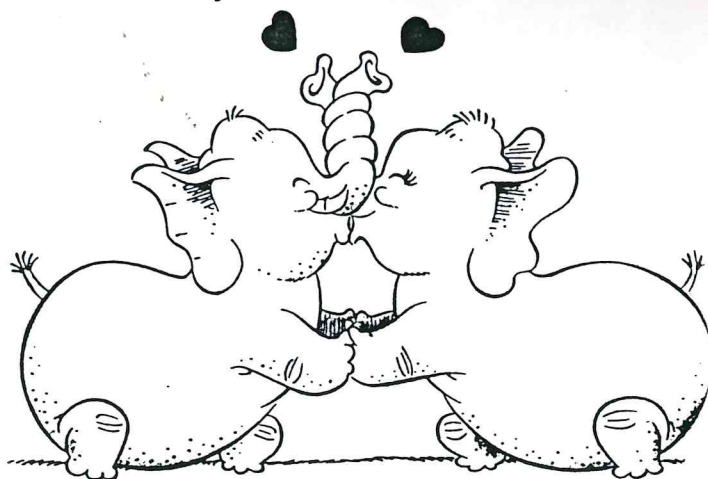
LA GRESLE

MURARD Emmanuel
GAGNEUX Sylvie
18.09.1993

ARINTHOD (Jura)

VEILLAT Didier
LAGRANGE Christine
25.09.1993

LA GRESLE



DECES

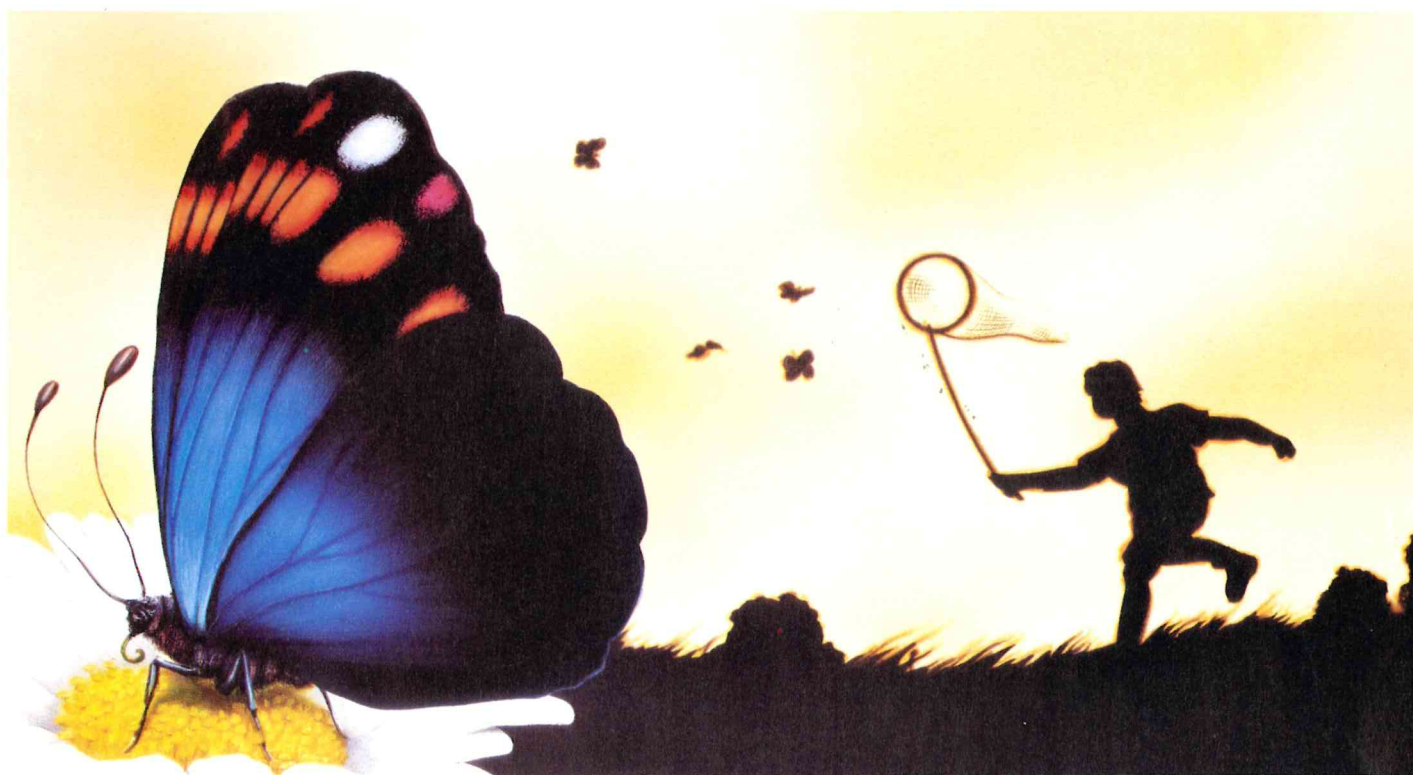


GARRIVIER François - 87 ans - Les Clous	20.01.1993	ROANNE
BOYER Agnès - 86 ans - Maison de Retraite	30.01.1993	COURS-LA-VILLE
BRUGIERE Firmin - 52 ans - THIZY	12.02.1993	LA GRESLE
DANIERE Florine - 86 ans - Vve MINOT La Belle	04.04.1993	COURS-LA-VILLE
MONNET Marcelle - 84 ans - Vve REMONTET Le Bourg	10.06.1993	COURS-LA-VILLE
LACHIZE Marie - 90aans - Vve GOUTTARD La Croix Bleue	05.08.1993	COURS-LA-VILLE
BORGNAT Louise - 85 ans - Maison de Retraite	22.12.1993	ROANNE
VACHEZ Jeanne - 82 ans - Vve BONNETAIN Les Clous	24.12.1993	THIZY

ONT ETE INHUMES A LA GRESLE

PLASSE Noëla - 64 ans - Epouse CLÉMENCIN ST NIZIER-SOUS-CHARLIEU	31.03.1993	ROANNE
COUTURIER Eugène - 67 ans - COURS-LA-VILLE	06.04.1993	COURS-LA-VILLE
THOMASSERY Marcel - 83 ans -	04.07.1993	ROANNE

**Nous nous engageons à rendre
toujours plus propre l'utilisation du gaz naturel.
Ceux qui en profitent le plus ne nous
applaudiront pourtant jamais.**



Le gaz naturel et la protection de l'environnement.

La protection de la nature et du patrimoine constitue l'une des priorités majeures de Gaz de France. Une priorité d'autant plus essentielle que le gaz naturel compte parmi les énergies fossiles les moins polluantes.

Sa production laisse très peu de déchets et sa combustion ne produit ni poussière ni soufre, facteur principal des pluies acides. En dégageant peu de gaz carbonique et en préservant la qualité de l'air, le gaz naturel est l'une des énergies qui contribuent le moins à l'effet de serre. A ces qualités écologiques vient s'ajouter la politique de recherche et d'innovation poursuivie par Gaz de France depuis

plus de quarante ans. Tout au long de la chaîne gazière, nous nous engageons en effet à développer et optimiser des matériels et des technologies toujours plus respectueux de l'environnement. Des technologies tournées vers la qualité de la vie qui permettent de moins consommer donc de moins polluer. Pour que demain, des millions de papillons continuent à battre des ailes aussi librement.



GAZ DE FRANCE.
VOIR AUTREMENT, VOIR PLUS LOIN.

EDF GDF

EDF GDF SERVICES

LOIRE

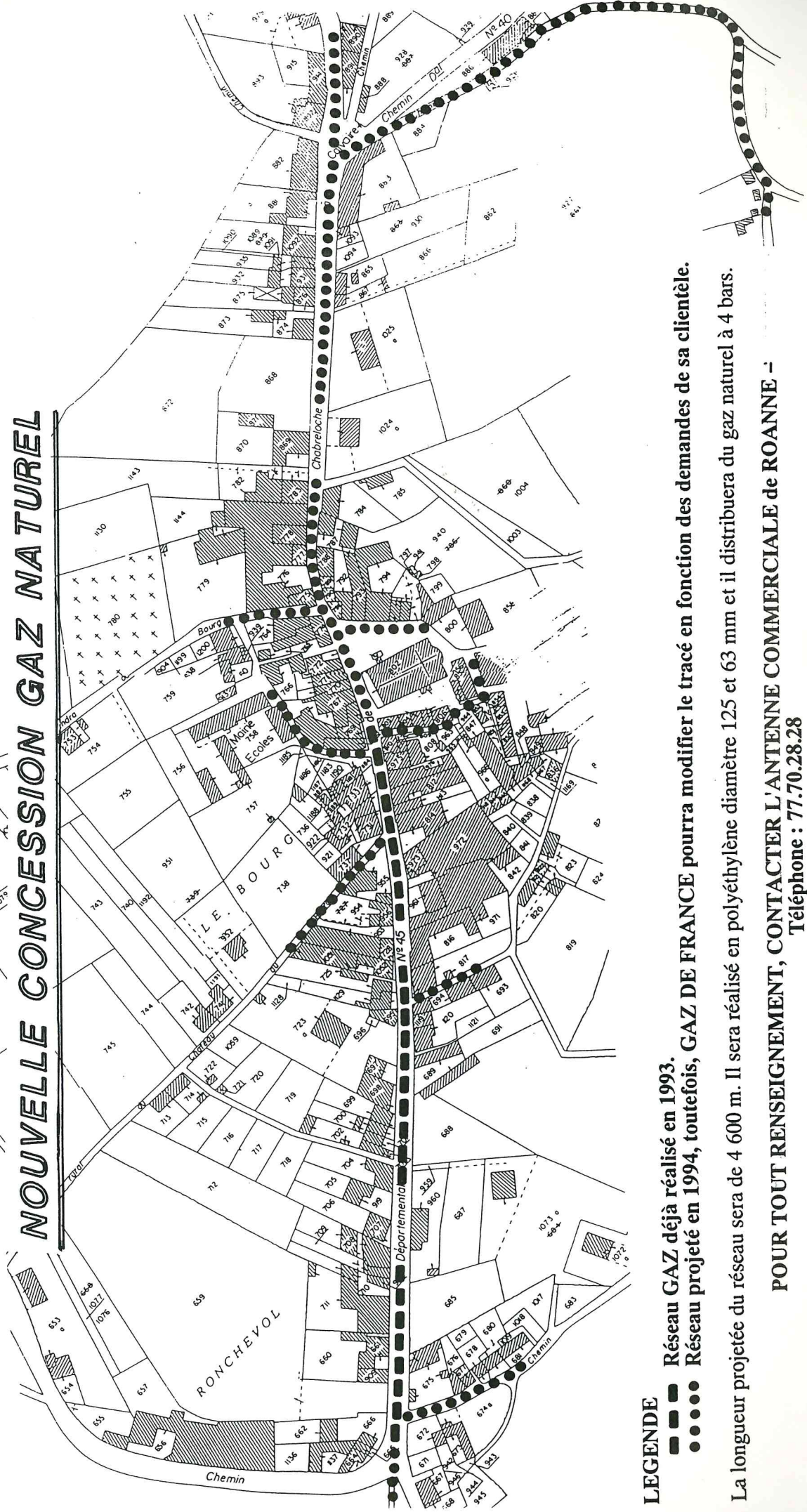
SERVICE TECHNIQUE GAZ



MAIRIE
DE
LA GRESLE
42460

Tél. 74-64-10-60 - Fax 74-64-31-33

NOUVELLE CONCESSION GAZ NATUREL



LEGENDE

- Réseau GAZ déjà réalisé en 1993.
- - - Réseau projeté en 1994, toutefois, GAZ DE FRANCE pourra modifier le tracé en fonction des demandes de sa clientèle.

La longueur projetée du réseau sera de 4 600 m. Il sera réalisé en polyéthylène diamètre 125 et 63 mm et il distribuera du gaz naturel à 4 bars.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER L'ANTENNE COMMERCIALE de ROANNE -

Téléphone : 77.70.28.28